

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## L'État soutient les associations des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Nantes, le 14 décembre 2020

Dans le prolongement du discours du Président de la République du 14 novembre 2017, le gouvernement a engagé une mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers et opéré un investissement inédit dans la politique de la ville avec une hausse de 20 % des crédits dédiés à cette politique publique en 2019 et une augmentation de 10 % prévue par le projet de loi de finances pour 2021.

Cet investissement a été renforcé dans le cadre de la réponse gouvernementale à la crise sanitaire, dont les conséquences économiques et sociales pèsent lourdement sur les conditions de vie des personnes modestes, en particulier des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Comme les services publics, les associations de proximité jouent un rôle essentiel pour faire vivre le lien social et assurer la cohésion des territoires. Cette année, la mobilisation des associations, l'engagement citoyen, les efforts d'entraide et de solidarité dans les quartiers ont été remarquables et sont à saluer.

Afin d'accompagner ces nombreuses initiatives, l'Etat a renforcé son soutien et mobilisé des financements conséquents en faveur des associations et des collectivités territoriales.

Outre les mesures de droit commun, le déploiement des dispositifs « quartiers d'été », « quartiers d'automne » et le fonds d'urgence « quartiers solidaires » ont constitué, en dehors de la programmation classique du contrat de ville, des leviers supplémentaires mobilisés par l'État en direction des acteurs intervenants dans les quartiers politique de la ville.

L'opération « quartiers d'été » a ainsi permis d'organiser des activités culturelles, sportives et éducatives proposées pendant la période estivale aux habitants des quartiers, en particulier des jeunes.

La dynamique de cette opération s'est poursuivie avec les plans « quartiers d'automne » et « quartiers solidaires », destinés en particulier aux associations intervenant dans les champs de la solidarité, de l'éducation ou en faveur de la jeunesse.

En Loire-Atlantique, près d'une centaine d'associations ont bénéficié d'un soutien complémentaire grâce à ces opérations exceptionnelles. Les actions mises en place pendant les périodes de vacances scolaires ont bénéficié à plus de 5 000 jeunes des quartiers politique de la ville.

Au total, sur l'ensemble des 26 quartiers prioritaires du département, ce sont plus de 260 structures qui ont ainsi bénéficié d'une subvention de l'Etat en 2020, pour un soutien total de 4,4 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 43% par rapport au montant des subventions allouées en 2019 au titre de la politique de la ville.

Afin de mesurer la variété et la richesse des actions développées et soutenues par le service politique de la ville de la Préfecture mais également par les collectivités territoriales, vous trouverez sur <u>le site de la préfecture</u>, la liste des structures subventionnées au titre de l'année 2020.

Préfecture de la Loire-Atlantique Service régional de la communication interministérielle